

# MAC Acteur PRAP 2S

Maintien et Actualisation des Compétences – secteur Sanitaire et Social

**Formation** : MAC Acteur PRAP 2S

**Durée** :

- 14 heures de formation en présentiel, sur deux jours consécutifs

**Stagiaire** : tous les salariés de structures ou d'établissements ayant été formés et certifiés Acteur PRAP 2S (avec le domaine de compétences 4 – ALM)

**Lieu** : à définir avec le demandeur

**Prérequis** :

- Être certifié acteur PRAP 2S – ALM

**Objectifs** :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

**Support et méthodologie** : la formation est à dominante « formation-action ». Elle alterne exposés théoriques, études de cas et mises en situation issues de l'expérience professionnelle des participants et du formateur. Une attestation de fin de formation est distribuée le dernier jour de la formation.

**Validation des acquis** : l'évaluation des apprenants est réalisée tout au long de la formation par des évaluations formatives individuelles ou collectives.

**Certification** : deux épreuves certificatives permettent d'évaluer les 4 domaines de compétences acquis au cours de la formation. A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'INRS®, un nouveau certificat d'acteur PRAP 2S, valable pendant 2 ans.

**Maintien des compétences** : afin de maintenir le certificat valable, il est imposé de participer à une formation « Maintenir et Actualiser ses Compétences d'Acteur PRAP 2S d'une durée de 14h00 tous les 2 ans.

## Compétences du référentiel :

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaitre les risques de son métier
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

## Organisation de la formation :

MAC Acteur PRAP 2S	
<b>Jour 1</b> Matin 3h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil des apprenants, présentation et recueil des attentes.</li> <li>• Les enjeux, les objectifs et le programme de la formation, les nouveautés.</li> <li>• Retour d'expérience sur le rôle d'acteur PRAP 2S.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'acteur PRAP 2S dans la démarche de prévention de l'entreprise et les autres acteurs de la prévention, notamment le rôle de l'Animateur Prévention et/ou du Formateur PRAP.</li> <li>• Rappel sur les notions de bases de la prévention, notamment les risques de leur métier</li> <li>• Les enjeux de la prévention</li> <li>• Les enjeux de la prévention des risques professionnels et de l'ALM dans le secteur sanitaire et social</li> </ul>
<b>Jour 1</b> Après-midi 3h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fiches ALM (évaluation de l'environnement, des capacités, des risques, le recueil d'informations...) + la fiche communication, le schéma décisionnel</li> <li>• Les étapes et les mouvements élémentaires des déplacements naturels, les tests prédictifs à la réalisation du déplacement</li> <li>• Les options des aides techniques, les caractéristiques des personnes aidées et de l'environnement</li> </ul>
<b>Jour 2</b> Matin 3h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs de la prévention : internes et externes, le rôle du dirigeant, de l'encadrement, les modes de communication et la remontée d'information en vigueur dans l'établissement.</li> <li>• L'observation et l'analyse de la situation de travail, de la situation dangereuse, le fonctionnement et les limites du corps humain, les pistes d'améliorations HOT à partir des 9PGP, le document unique.</li> <li>• <b>Épreuve certificative des domaines de compétences 1, 2, et 3</b></li> <li>• Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort (PSPEE) en lien avec l'aide sans portage délétère</li> </ul>
<b>Jour 2</b> Après-midi 3h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réactivation mémoire du domaine de compétences n°4</li> <li>• <b>Épreuve certificative du domaine de compétences 4</b></li> <li>• Bilan et clôture de la formation</li> </ul>

#### Le formateur :

Tous nos formateurs sont certifiés par l'INRS®. Certains de nos formateurs détiennent également le titre d'Ergonome Européen (Erg. Eur.®) ou le titre d'Aide-Soignant ou le titre d'Ergothérapeute.